

CANDIDATURE

FESTIVAL DE L'ARTISANAT DIMANCHE 20 JUILLET 2025 (10h – 18h)

* champs obligatoires

* Prénom - NOM :

Raison sociale :

Numéro de SIRET :

* Type d'artisanat :

* Adresse :

* Code postal et ville :

* N° mobile :

* E-mail :

* Produits/créations que vous prévoyez de proposer lors de cette manifestation (seuls les produits mentionnés pourront être exposés) :

.....

.....

Envoyer impérativement les photos des produits/créations proposés à :

communication@niederbronn-les-bains.fr accompagnées d'une copie de ce document

* Vous souhaitez faire une démonstration de savoir-faire ou un atelier : OUI NON

(la qualité des démonstrations ou des ateliers proposés reste un critère déterminant lors de la sélection des candidatures par l'organisation)

Si oui, précisez sous quelle forme :

.....

.....

* Je possède une structure/tonnelle de X mètres (largeur x profondeur)

Le matériel d'exposition (structure, mobilier, grilles...) est à fournir et à installer par l'exposant lui-même.

Les emplacements standards sont de 3 x 3 m. Toute demande différente sera étudiée par l'organisation. Dans tous les cas, **aucun stand ne pourra avoir plus de 3 m de profondeur** en raison de l'espace disponible sur les trottoirs. Les dimensions indiquées dans ce formulaire devront être strictement respectées.

* J'ai besoin d'**électricité** sur mon stand (préciser pour quel appareil et la puissance souhaitée) :

.....

.....

NB : seules les demandes de raccordement justifiées par la nécessité des démonstrations proposées pourront être acceptées. Sans ces précisions il ne sera pas possible de mettre de branchement à disposition. Il est demandé aux exposants d'apporter leur propre rallonge adaptée à la puissance électrique de leurs appareils (enrouleur de câble électrique, min 10m max. 40m).

* Je joins un chèque à l'ordre du « Trésor Public » d'un montant de :

Frais de participation : **40 € (sans raccordement électrique)**

Frais de participation : **50 € (avec raccordement électrique)**

Si votre candidature n'a pas été retenue, votre chèque sera détruit.

* Je m'engage à être présent(e) aux horaires indiqués pour accueillir le public :
Dimanche 20 juillet 2025 de 10h à 18h en continu

* J'ai pris connaissance de la charte de participation jointe et je m'engage à la respecter.

Fait à Le

Signature :

Pour la bonne organisation de l'évènement, merci de nous retourner cette fiche de candidature accompagnée de votre règlement au plus tard le **27 avril 2025**.

Seuls les dossiers de candidature **complets** pourront être acceptés.

Vous serez informé de votre sélection ou non à cette manifestation au plus tard le **30 mai 2025**.

Toute annulation de participation faite après le **15 juin 2025** ne pourra pas être remboursée.

La participation au Festival de l'Artisanat implique l'acceptation de la **Charte** ci-dessous.

Les informations mentionnées dans ce formulaire seront utilisées par la Ville de Niederbronn-les-Bains dans le cadre de l'organisation de cette manifestation. Elles pourront également être utilisées dans le cadre de l'organisation des prochaines éditions du Festival de l'Artisanat, ainsi que pour vous proposer de participer à d'autres manifestations. Elles ne seront pas communiquées à d'autres organismes. Vous disposez d'un droit de regard sur les données vous concernant par simple demande à communication@niederbronn-les-bains.fr

Si vous ne souhaitez pas que la Ville de Niederbronn-les-Bains conserve ces données, cochez la case ci-contre

Festival de l'artisanat de Niederbronn-les-Bains

Dimanche 20 juillet 2025 - 10 h à 18 h



Charte de participation

- L'installation de votre stand pourra débuter dès 7h et devra être achevée au plus tard à 10h. A partir de 9h45, plus aucun véhicule ne pourra circuler ou être stationné dans les zones de la manifestation (des parkings proches et gratuits seront réservés aux exposants). En raison de l'interdiction de circulation, aucun retard ne pourra être toléré.
- Seuls pourront être exposés les produits mentionnés lors de l'inscription. L'exposant s'engage également à assurer les activités décrites lors de son inscription.
- La vente de produits manufacturés ou issus de l'importation ne sera pas tolérée ainsi que les objets emballés d'un film transparent. Les produits vendus doivent impérativement être artisanaux. L'exposant s'engage à afficher les prix de ses produits.
- Aucune exclusivité n'est garantie.
- La Ville ne pouvant fournir d'électricité à la totalité des exposants, seuls ceux qui en ont un réel besoin dans le cadre de leur démonstration ou atelier pourront y avoir accès. Le nombre de bornes étant limité, il est demandé aux exposants d'apporter leur propre rallonge adaptée à la puissance électrique de leurs appareils (enrouleur de câble électrique, min 10m max. 40m).
- La décoration de votre stand se fera en harmonie avec l'esprit du festival : authentique et local. Les grandes pancartes publicitaires ou les affiches sur papier fluo ne sont pas acceptées. Les exposants qui disposent de costume en phase avec leur artisanat (ex : forgeron, costume médiéval ou alsacien...) sont encouragés à les porter à l'occasion du Festival.
- Le stand devra être ouvert au public pendant toute la durée du Festival, de 10h à 18h. Merci de prévoir un stock d'articles suffisant en conséquence.
- Aucun gardiennage ne sera assuré par la Ville. Les objets laissés sur votre stand seront sous votre entière responsabilité. En aucun cas, la Ville ne saurait être tenue responsable des dommages ou vols causés.
- Le participant s'engage à être assuré (responsabilité civile).
- Il est interdit de vendre de l'alcool aux mineurs.
- Le participant s'engage à veiller à la propreté globale du site et à restituer un emplacement parfaitement propre (déchets et cartons éventuels devront être emportés par l'exposant).
- Toute annulation de participation faite après le 15 juin 2025 ne sera pas remboursée. En cas d'annulation ultérieure à cette date, l'exposant s'engage à prévenir les organisateurs, par téléphone au 06 36 07 65 04 ou par mail à communication@niederbronn-les-bains.fr